



CITOYENS

Militants

Bulletin d'information du Mouvement Républicain et Citoyen - n°22 février 2014



LE MRC,
UNE BOUSSOLE REPUBLICAINE
POUR LA GAUCHE ET POUR LA FRANCE



2013 a été une année productive pour le MRC. Forts de nos rendez-vous de débats (séminaires de formation, Université d'été, Convention pour une autre Europe), nous avons tracé des perspectives qui nous mobiliseront en 2014. Année des élections municipales où nous présentons de nombreux candidats partout en France qui contribuent à renforcer notre implantation locale mais également année des élections européennes où nous avons décidé de porter une voix différente en appelant à une « Autre Europe ».

2014 : année d'une véritable réorientation

Faire une « Autre Europe », c'est mettre en avant notre projet politique. Faire une « Autre Europe », c'est décliner politiquement les analyses de Jean-Pierre Chevènement. Faire une « Autre Europe », c'est montrer qu'il existe une gauche qui aime la France et qui refuse cette construction supranationale et cette politique austéritaire.

Notre Convention pour une autre Europe du 30 novembre dernier a décidé la présentation par le MRC de listes citoyennes en mai prochain : nous entrons en cette nouvelle année dans une phase active de campagne. Porter l'exigence de la réorientation radicale de l'Union Européenne qui est la condition nécessaire du redressement de la France ne sera pas chose facile mais je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour aider le MRC dans cette tâche.

Nous avons un combat politique à mener pour déconstruire le discours dominant depuis trente ans qui mène la France dans l'impasse ; ce combat nous le menons également contre ceux qui tentent de vernir leur discours de nos analyses mais ne trompent finalement personne. **Combat poli-**

tique, combat social, combat culturel : notre fil directeur est la réponse aux insécurités ressenties quotidiennement. Et quelle élection cristallise mieux le lien entre question sociale et question nationale que le scrutin européen ?

Une année de campagne au service de notre projet

L'appel à candidatures pour ces européennes a été un succès et nous ne manquons pas de forces vives pour faire entendre nos idées dans le débat public.

Je fais également en ce début d'année appel à chacun de vous car le MRC ne saurait exister sans tous ses militants. Le défi est grand et nous serons à la hauteur de notre ambition si chaque militant s'engage en relayant cette volonté, en faisant adhérer des citoyens.

En 2014, soyons tous, plus que jamais, des relais au quotidien pour diffuser nos idées, expliquer nos positions et défendre notre vision d'une Europe des nations et des peuples face au dogme du libéralisme. Le MRC a besoin de vous pour cela. Il a également besoin des citoyens qui sont nombreux à considérer que nous avons vu juste. C'est le choix que nous faisons de porter des listes citoyennes qui laissent une large place à des citoyens en phase avec nos idées.

Les faits nous donnent aujourd'hui raison. Il nous appartient de réussir à concrétiser ce vaste mouvement de prise de conscience collective lors du scrutin du 25 mai prochain.

Nous avons besoin d'envoyer un signal fort à la gauche qui se satisfait du statut quo — quand elle ne veut pas davantage de fédéralisme entre les nations !

Jean-Pierre Chevènement a ouvert la voie avec son dernier livre *1914-2014 : l'Europe sortie de l'histoire ?* (dont vous trouverez une recension p.7). C'est maintenant à nous de concrétiser politiquement cette lumineuse analyse.

Jean-Luc Laurent, Président du MRC

SOMMAIRE

- Pour une transition énergétique réussie - Page 2-6
- D'une guerre l'autre, d'une mondialisation l'autre - Page 7-8
- Le comité Jeunes - Page 9
- Paroles d'élu : Jean-Marc Nicolle - Page 10
- Paroles d'élu : Béatrice Desmartin - Page 11



GÉRARD PIERRE, SECRÉTAIRE NATIONAL À L'ÉNERGIE

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

La réussite de la transition énergétique en France repose sur quelques objectifs incontournables :

- 1. Conserver une énergie bon marché pour les citoyens mais également pour notre industrie.** Le prix de l'électricité en France est actuellement un des plus bas d'Europe. Il doit le rester afin de garantir la cohésion sociale et le développement industriel de notre pays.
- 2. Réduire notre dépendance aux énergies fossiles.** Les ressources conventionnelles de gaz et de pétrole sont en voie d'épuisement et pour d'autres, elles seront beaucoup plus chères à extraire. Certaines, comme le pétrole des sables de l'Atabasca demandent beaucoup d'énergie, d'autres tels les gaz et pétrole de schiste présentent actuellement des risques écologiques. Pour s'en affranchir, l'extraction de cette énergie deviendra de plus en plus onéreuse. Enfin l'instabilité de certains pays producteurs ainsi que la croissance de la demande de pays en développement, font craindre des risques géopolitiques majeurs.
- 3. Réduire notre déficit commercial en diminuant nos importations d'hydrocarbures.** En dehors d'éventuelles découvertes et exploitations de nouvelles ressources sur son territoire (pétrole en Guyane, gaz de schistes, etc.), notre pays est obligé d'importer la totalité de ses besoins en hydrocarbures. Ce qui pèse lourdement dans notre balance commerciale (environ 70 milliards d'€ par an).
- 4. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre.** Les scientifiques ont mis en évidence que le principal problème écologique de l'époque actuelle est le changement climatique, une conséquence de la trop forte émission des gaz à effet de serre et parmi ceux-ci du CO₂. La concentration atmosphérique de celui-ci est passée de 280 parties par million au début de l'ère industrielle à 400 parties par million aujourd'hui. Le changement climatique rapide qui en résulte a, par ailleurs, d'autres conséquences : notons sur la santé (remontée des maladies tropicales vers des zones où elles étaient absentes), sur la biodiversité (difficultés d'adaptation de certaines espèces animales et végétales à cette variation rapide), sur l'économie, sur l'aspect social, sur les flux migratoires...
- 5. Développer notre indépendance énergétique.** La plus grande partie des ressources pétrolières et gazières sont concentrées au Moyen-Orient et en Russie. Cette situation crée une dépendance importante vis-à-vis de ces pays. Il convient donc de diversifier le mixte énergétique afin de diminuer cette dépendance.

Ces objectifs ne sont pas incompatibles, la plupart sont même complémentaires. Pour réaliser ceux-ci nous proposons de :

- *Réaliser des économies d'énergie en commençant par celles qui sont les plus efficaces : optimiser le coût de la tonne de CO₂ évitée. Pour cela, il faut augmenter l'efficacité énergétique de l'habitat mal isolé des années 1970 et celui des transports aussi bien individuels que collectifs.*

- *Développer le vecteur électricité qui dans notre pays est produit pratiquement sans émission de gaz à effet de serre. L'électricité peut, comme lors du premier choc pétrolier, se substituer dans de nombreux usages aux énergies fossiles : pompe à chaleur, voiture électrique...*

- *Développer les énergies renouvelables, en particulier quand celles-ci n'entraînent pas des coûts et des importations onéreux et ne font pas directement ou indirectement appel aux fossiles.*

- *Développer la recherche et développement ainsi que l'innovation, aussi bien dans le domaine des renouvelables (biocarburant de troisième génération...) que celui du nucléaire (génération IV, à sels fondus...)*

Propositions :

1. Réglementation Thermique 2012

Une réglementation thermique imposant des règles de construction améliorant l'efficacité énergétique des logements est indispensable. La RT 2012 s'impose à toute construction à partir de janvier 2013. Le résultat de cette réglementation a déjà eu des conséquences car les constructeurs l'ont anticipée : la part du chauffage au gaz est passée de 20% à 70% augmentant ainsi notre dépendance au gaz et notre déficit commercial. La raison est que la RT 2012 fixe une limite de consommation d'énergie en énergie primaire et non en énergie finale ce qui pénalise très fortement l'électricité. En conséquence la RT 2012 va à l'encontre du but affiché par le Grenelle de l'Environnement et réaffirmé par le président de la République de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

L'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Techniques (OPECST), dont l'avis a été sollicité par le ministre de l'époque, avait proposé d'ajouter une seconde condition : ne pas dépasser 50g de CO₂ par m² de logement et par an. Une telle obligation, qui s'appuie sur des conditions environnementales évidentes, n'a pas été retenue.

Nous proposons que la RT 2012 soit revue dans le sens de la proposition de l'OPECST. Cette révision ira dans le sens de l'écologie en diminuant les émissions de CO₂ et dans celui de l'efficacité énergétique, puisqu'avec une pompe à chaleur présentant un COP (COefficient de Performance) de 3 pour un kWh électrique consommé, on obtient 3 kWh de chaleur produits (les 2 kWh supplémentaires qui sont pris à l'extérieur du bâtiment sont d'origine solaire donc renouvelable). Cette méthode permettrait d'ailleurs de développer les renouvelables et d'atteindre plus facilement les objectifs de 22%.

2. Les gaz de schistes

La France doit utiliser ses atouts, encore faut-il les connaître. L'exploration des gaz de schistes, comme le préconise le rapport Gallois, doit être entreprise. Une éventuelle exploitation sous le contrôle de l'État pourra ensuite être mise en œuvre si les conditions environnementales sont satisfaisantes. Les gaz de schistes pourraient venir en remplacement des importations de gaz.

3. La voiture électrique

La France possède une production d'électricité très majoritairement décarbonée. C'est un atout qu'il faut garder. Le développement de la voiture électrique pour les déplacements urbains et semi urbains est une opportunité que notre pays doit réaliser. Pour ce faire, en plus du développement de la voiture électrique, il faut donc réaliser une filière de construction de batteries ainsi qu'une filière de recyclage de celles-ci. Le gouvernement doit favoriser ces projets.

4. Le nucléaire

Cette filière est l'une des dernières filières industrielles de réputation mondiale qui reste dans notre pays. Elle est exportatrice et contribue à limiter notre déficit commercial. C'est un fleuron industriel qu'il convient de conserver et de développer. Produire une électricité pas chère (50€/MWh), développer notre indépendance énergétique, maintenir notre savoir faire, préserver nos emplois de haute compétence, sont des atouts importants pour la France, car l'industrie nucléaire est une composante majeure de notre patrimoine scientifique et technique.

Combien de temps faudra-t-il pour développer d'autres renouvelables ? Pour obtenir des moyens de stockage massif de l'électricité ? Pour capter le CO₂ émis en excès ? Le nucléaire nous procure ces délais.

a. Fessenheim

Cette centrale engendre un chiffre d'affaire de 600 millions et un bénéfice de 250 millions d'euros par an. Il faudrait environ un milliard d'euro par an pour assurer les moyens de production de remplacement.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire vient, après une visite décennale (2010 pour le réacteur n°1 et 2011 pour le réacteur n°2), de déclarer que les 2 réacteurs ont des niveaux de sécurité qui leur permettent de poursuivre leur exploitation jusqu'à 40 ans. Cette décision a par ailleurs été prise en prenant en compte les enseignements de la catastrophe de Fukushima. Le gouvernement doit prendre en compte les recommandations de l'ASN, les propositions et des syndicats et de l'exploitant.

b. Flamanville

L'EPR de Flamanville, générateur de 3^{ème} génération, tête de série, doit être construit. Les difficultés rencontrées lors de sa construction, inhérentes à toutes les nouvelles générations, doivent être analysées afin que les suivantes bénéficient des retombées d'expériences. L'EPR de Flamanville doit être terminé. Une enquête doit être faite afin de déterminer les raisons des retards et de l'augmentation des coûts de construction.

c. Astrid

La 4^{ème} génération de réacteurs doit être développée, car l'utilisation de l'uranium 238, présent pour plus de 99% dans l'uranium naturel, donne plusieurs milliers d'années de réserves énergétiques grâce à l'uranium appauvri contenu sur notre sol. C'est également un moyen de diminuer la production de déchets radioactifs.

5. Les énergies renouvelables

Avec l'augmentation du prix des énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables peut devenir utile. Il faut cependant les développer au bon endroit et au bon moment. Il convient toutefois d'en examiner les différentes formes, car toutes ne sont pas équivalentes. Les énergies intermittentes qui produisent indépendamment des besoins, comme le solaire et l'éolien, présentent des difficultés de gestion du réseau, en particulier si les quantités d'électricité fournies sont importantes. Il est par ailleurs intéressant de suivre les difficultés allemandes dans ce domaine et de comprendre les coûts supplémentaires engendrés par ces choix : développement du coût du réseau électrique et du coût de production, sollicitation inopportune d'échanges internationaux, développement onéreux des moyens de stockage de l'électricité...

a. Le photovoltaïque

Le photovoltaïque n'est pas actuellement une technologie totalement mature. Des améliorations techniques sont encore à attendre, aussi bien sur le plan du rendement des cellules que sur celui de leurs coûts de fabrication. Actuellement 80% des panneaux solaires sont fabriqués en Chine, mettant en grande difficulté les entreprises européennes dont un grand nombre sont menacées de faillite. À la place des subventions publiques lors de l'installation des panneaux et du tarif très attractif d'achat de l'électricité produite, nous proposons que l'argent de ces subventions soit utilisé pour la recherche d'une part et pour la création d'une filière de fabrication compétitive d'autre part. La production d'électricité des îles tropicales françaises se pose différemment. Car l'utilisation de plus en plus importante des climatiseurs au moment où le photovoltaïque fournit de l'électricité conduit, contrairement à la métropole, à une corrélation plus importante entre la pointe de production et celle de consommation. Il faut donc, dans ce domaine comme dans d'autres, considérer différemment la situation de ces îles et celle de la métropole.

b. L'éolien

L'éolien terrestre est la plus mature des nouvelles énergies renouvelables. Au delà de l'intérêt qu'il suscite, il présente des inconvénients qu'il ne faut pas oublier. Comme le photovoltaïque, c'est une énergie intermittente, produite de façon totalement indépendante des besoins du pays. La CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) est pour 90% due à l'éolien et au photovoltaïque. L'installation de nouvelles unités de production, éoliennes en particulier, dans les zones peu ventées contribuera à faire augmenter la CSPE. Dans certaines zones la production est limitée à moins de 20% de la puissance installée, les 80% restant sont souvent produits par des moyens onéreux et émetteurs de CO₂. Nous proposons donc de limiter l'installation d'éoliennes aux régions les plus ventées, où elles auront le plus d'efficacité et où elles seront compatibles avec le réseau sans obligation d'installer des turbines à gaz pour pallier le manque de vent. L'éolien maritime commence à se développer. Il faut poursuivre la recherche et le développement dans ce domaine qui peut devenir un atout qu'il serait dommage de négliger.

c. Le bois énergie

L'utilisation du bois comme source de chauffage dans les zones boisées est à encourager. Des régions boisées peuvent subvenir au moins partiellement aux besoins de chauffage avec cette ressource. Cette ressource étant peu onéreuse, son utilisation est à développer.

d. Les carburants de seconde et troisième génération

La France est un pays agricole, forestier et maritime qui peut permettre la production d'importantes ressources énergétiques. La production de carburants gazeux ou liquides à partir des déchets agricoles, du bois, des ordures et des micro-algues doit devenir une ressource énergétique nationale. Là encore, il faut plus de recherche et développement dans ce domaine.

6. Économies d'énergie et efficacité énergétique

Les économies d'énergie sont également indispensables. Nous devons viser à améliorer l'efficacité énergétique sans renoncer à l'efficacité économique. La DGEMP (maintenant DGEC) prévoyait, dans un document publié en 2008 (scénario de référence), que, si aucun progrès n'était fait, la consommation d'énergie finale serait en France de 226 Mtep (millions de tonnes d'équivalent pétrole) contre 163 Mtep actuellement. Nous pouvons diminuer notre consommation énergétique afin d'atteindre une consommation de 146 Mtep, ce qui représente une baisse de 15% par habitant compte tenu de l'augmentation de la population et de 40% par rapport au scénario de référence (DGEMP). C'est principalement l'efficacité énergétique des bâtiments et des transports qui doit permettre ces objectifs.



a. Secteur résidentiel et tertiaire

Dans ce secteur en combinant les énergies renouvelables thermiques (biomasse et solaire) et l'électricité associée aux pompes à chaleur, il est possible de diminuer très fortement la consommation d'énergie fossile en développant l'efficacité énergétique. Actuellement les déperditions thermiques de certains logements peuvent atteindre plus de 300 kWh/m²/an, la moyenne est de l'ordre de 200. Il est possible d'obtenir 50 kWh/m²/an d'énergie finale pour le neuf et 100 pour l'ancien. Cet objectif peut être atteint. Espérer des résultats supérieurs demande des investissements importants qu'il est difficile d'envisager dans cette période. Une étude du Conseil Général des Ponts et Chaussées montre que le surcoût pour réduire la demande de 200 à 100 kWh/an par logement coûte 5 000 € et plus de 20 000 € pour passer de 200 à 50 kWh/m²/an. Le prix du kWh économisé est de près de trois fois plus élevé dans ce dernier cas et le prix marginal pour passer de 100 à 50 près de six fois plus élevé.

b. Transport

Les gains de consommation doivent principalement intervenir dans la consommation des véhicules, dans l'utilisation des transports en commun, et dans l'usage croissant de la motorisation électrique. L'ensemble de ces pistes doit être soutenu.

La transition énergétique doit apporter des solutions écologiques et économiques valables. Elle ne doit en aucun cas remettre en cause notre compétitivité et notre développement. La diminution d'un facteur 4 des émissions de CO₂, à l'horizon de 2050, doit être recherchée sans mettre en péril notre économie. C'est l'objectif de ces propositions. Comme le recommande le rapport Gallois, la transition énergétique doit être le moyen de diminuer les charges des entreprises et non de les augmenter.

Enfin, il n'y aura de politique énergétique efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique que si l'ensemble des pays européens, mais surtout les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde... y sont pleinement associés. La conférence internationale sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015 devra être l'occasion pour notre pays d'établir un chemin vers l'écologie au service de l'Humain.

LE MRC SUR LES RÉSEAUX www.mrc-france.org

Inscrivez-vous à la lettre d'information pour suivre l'actualité du MRC, demandez la création du blog de votre fédération sur la plateforme officielle du MRC et renouvelez votre adhésion directement en ligne par carte bancaire.

Vous pouvez retrouver le MRC sur Internet et les réseaux sociaux :



MRC : [Facebook.com/mouvementrepublicainetcitoyen](https://www.facebook.com/mouvementrepublicainetcitoyen)

Jean-Luc Laurent : [Facebook.com/depute9410](https://www.facebook.com/depute9410)



MRC : [@MRC_France](https://twitter.com/MRC_France)

Jean-Luc Laurent : [@jluc_laurent](https://twitter.com/jluc_laurent)

Marie-Françoise Bechtel : [@MFBechtel](https://twitter.com/MFBechtel)

Les Jeunes du MRC : [@JeunesMRC](https://twitter.com/JeunesMRC)



Jean-Luc Laurent : www.jeanluclaurent.fr

Marie-Françoise Bechtel : www.mfbechtel.fr

Christian Hutin : www.christianhutin.fr

Les Jeunes du MRC : www.jeunes-mrc.fr



MARIE-FRANÇOISE BECHTEL, DÉPUTÉE DE L'AISNE,
1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE DU MRC



D'UNE GUERRE L'AUTRE, D'UNE MONDIALISATION L'AUTRE

Réveiller les consciences, ranimer les esprits découragés par le présent, interroger l'Histoire, esquisser les lignes de notre futur : *1914-2014, l'Europe sortie de l'histoire ?* est un peu tout cela.

Rien de désordonné pourtant dans la démarche. Prenant à bras le corps de larges parts de l'abondante historiographie de la Grande guerre, au sens large, J.-P. Chevènement dirige avec la maestria d'un chef d'orchestre analyse historique, décryptage idéologique, réflexion sur l'économie et la culture — et, *last but not least*, questionnement politique.

Quel en est le fil directeur ? Pour J.-P. Chevènement, un lien parcourt le siècle entre la guerre de 14 et notre temps, ce lien est celui des deux mondialisations, l'une britannique qui s'achève avec la première guerre mondiale, l'autre américaine, prenant sa suite, et qui vient de dépasser son apogée. Quoique définies par leur dimension économique — la recherche d'un marché mondial unifié pour les biens et les services, le capital et le travail — ces deux mondialisations ont été portées par l'hégémonie de la puissance politique dominante. C'est cette hégémonie qui a défini et pour finir exacerbé le champ des tensions qui ont conduit à la première guerre mondiale, avec la montée de l'Allemagne impériale devenue économiquement trop puissante pour ne pas exiger un partage, partage refusé par une Grande-Bretagne qui préférait — déjà — la solidarité anglo-saxonne à l'Europe.

Cette analyse, d'une impressionnante lucidité, se prolonge dans une hypothèse sur la deuxième mondialisation : cette fois sur fond d'apparition de puissances émergentes, elle repose sur le « formidable avantage » donné à la puissance dominante par un système mo-

nétaire qui a abandonné l'étalon-or au profit du dollar. Mais, dans les deux cas, c'est bien la place de l'Europe qui est en cause. Décentrée de la domination du monde après 1914, vassalisée aujourd'hui, l'Europe a-t-elle un avenir ?

C'est au bénéfice de cette interrogation qui hante sa pensée et son action que Jean-Pierre Chevènement poursuit une entreprise de longue haleine, déjà apparente dans *La France est-elle finie ?* : comprendre notre présent à la lumière du passé et, cela fait, en tirer de quoi construire l'avenir.

Comprendre tout d'abord. Tirer les leçons de la Grande guerre ne peut se faire dans une bien-pensance qui est plutôt un mal pensé : non, les nations, c'est-à-dire les peuples, n'avaient pas voulu la guerre. L'incrimination des nationalismes à grand renfort de célébrations d'un éternel « plus jamais ça » ne servira que des commémorations dont l'objet est de glorifier la construction européenne. Cette thèse, simple et forte, est l'occasion de rendre justice au peuple allemand aussi bien qu'au peuple français, le premier parce que le « chemin particulier » de son histoire ne saurait s'identifier à une filiation directe entre romantisme et nazisme, le second parce que le « trauma » de la guerre de 1870 lui-même ne l'a pas mené à la haine nationaliste. Or on ne sent guère la présence de telles analyses dans les commémorations parfaitement convenues qui s'annoncent.

À cet usage téléologique de l'Histoire, J.-P. Chevènement oppose donc la nécessaire archéologie de la pensée.

Revenant longuement sur les conditions d'épanouissement de la première mondialisation, l'auteur montre la réalité de l'expansion économique de l'Allemagne, servie par une forte expansion démographique — 25 millions d'Allemands de plus entre 1870 et 1914 — alors que la France stagne économiquement mais aussi démographiquement. Notre mal vient donc de plus loin, comme en témoigne la propension de nos banques à rechercher déjà sous le Second Empire des investissements étrangers — tels l'emprunt russe — plutôt que de soutenir notre industrie.

Oui, l'Histoire a de ces leçons... mais qui les rappelle aujourd'hui ? Qui, si ce n'est un politique héritier des Lumières en ce sens qu'il ne croit pas que le monde soit pensable, encore moins gouvernable sans la boussole de la réflexion et de la connaissance ?

Construire l'avenir. Certes, les lignes directrices d'une histoire défavorable à l'Europe par la montée des puissances émergentes, le nouvel *hegemon* chinois, et sa propre impuissance organisée n'échappent pas à la redoutable clairvoyance de l'auteur. Mais le moindre tribut qu'il apporte n'est pas — « récompense après une pensée » — l'hypothèse d'un futur. Non pas l'avenir

enchanteur dont des dirigeants aveugles font une sorte d'invocation magique pendant que les peuples incrédules n'y croient plus. Nous devons, nous dit-il, tenter de nous projeter dans l'hypothèse de la résilience d'un continent deux fois frappé, mais jamais à mort, comme notre pays lui-même (sans Verdun, dit JPC, la France n'aurait pas été conviée en 1945 à la table des Grands). Cet ensemble constitué de nations peut-il encore s'inventer un destin commun ? Oui, s'il accepte de fonder un projet historique qui ne soit pas un déni des réalités : l'Allemagne est une puissance mondiale, l'euro tel qu'il est n'est pas viable, nos atouts sont encore enviables, les élites ne savent pas où elles nous mènent, ou peut-être le savent-elles trop bien, enfin et surtout ce sont les peuples d'Europe qui sont sa richesse et donc les fondements nécessaires de sa (re)construction.

J.-P. Chevènement reprend ici une constante de sa pensée : nous ne pouvons pas savoir où nous allons si nous ne savons pas d'où nous venons. Leçon magistralement renouvelée par une prise à bras-le-corps de la mondialisation elle-même, notre place dans le monde, et la croyance renouvelée en la politique comme volonté et non comme démission.



Achetez dès maintenant
le nouveau livre de

Jean-Pierre Chevènement

1914-2014 :
L'EUROPE SORTIE DE L'HISTOIRE ?

En vente en librairie

www.chevenement.fr
#LivreJPC

LE COMITÉ JEUNES EN ACTION !

Le comité jeunes du MRC s'est réuni avant les vacances de Noël pour conclure l'année et envisager les perspectives d'actions en 2014.

Après un tour de table sur la situation politique, plusieurs pistes ont été évoquées pour renforcer l'implication des jeunes au sein du parti. Ainsi, les jeunes du MRC souhaitent organiser une journée de débats dans le cadre de la campagne européenne avec les autres organisations jeunes de l'ensemble des partis politiques. Cela permettra de montrer le dynamisme du comité tout en impliquant la jeunesse dans les débats sur la politique de l'Union européenne et sa nécessaire réorientation en faveur de la croissance et de l'emploi.

De même, le comité jeunes souhaite intégrer le Forum Français de la Jeunesse, qui est un organisme regroupant des associations et des organisations jeunes afin de promouvoir le point de vue de la jeunesse. Des contacts ont été pris en ce sens. La réunion s'est conclue par deux débats politiques : la question du cumul des mandats des élus et le travail le dimanche. Jean-Luc Laurent est intervenu pour éclairer les positions de chacun et partager avec les jeunes ce moment de réflexion.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 8 février dernier suite à la démission de Mehdi Yalaoui de sa fonction de président du comité national jeunes. Anthony Brocvielle a été élu président pour le remplacer. Une nouvelle réunion est d'ores et déjà prévue le 5 avril. (Renseignements et inscriptions : anthony.brocvielle@yahoo.fr)

DEUX NOUVELLES AFFICHES POUR LES FÉDÉRATIONS !

**Commandez dès maintenant auprès du siège national
les deux nouvelles affiches du Mouvement Républicain et Citoyen.
Deux formats et deux coloris sont disponibles.**



Deux formats disponibles : 60x40 cm ou 60x80 cm

Commandes à adresser à contact@mrc-france.org ou à

Mouvement Républicain et Citoyen – 3 Avenue de Corbéra, 75012 Paris

Les frais d'envoi postaux, aux tarifs de La Poste, sont à la charge des fédérations



JEAN-MARC NICOLLE, 1^{ER} MAIRE-ADJOINT AU KREMLIN-BICÊTRE,
CONSEILLER RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉSIDENT DE L'ARECA

« DONNER LES MOYENS AUX ÉLUS DU MRC DE SE STRUCTURER EN RÉSEAU »

Comment est née l'ARECA ?

Jean-Marc Nicolle : L'Association Républicaine des Élus Citoyens et Apparentés a été créée pour regrouper et fédérer les élus MRC et construire des positions communes sur des politiques locales. Il est apparu nécessaire de donner les moyens aux élus du MRC de se structurer en réseau pour renforcer leur capacité à peser sur les orientations politiques mises en œuvre au niveau des différents échelons territoriaux où ils siègent. Le MRC peut s'appuyer sur un logiciel politique républicain, moderne et réaliste. Qu'il s'agisse de la réorientation de la construction européenne, de la réindustrialisation, de la citoyenneté ou encore de la laïcité, notre mouvement apporte des solutions concrètes aux défis de la mondialisation qui permettraient le redressement de la France face au délitement qui la frappe depuis plus de 20 ans. Mais force est de reconnaître qu'aujourd'hui le MRC incarne davantage une boussole idéologique pour une gauche en perte de repères qu'un parti de masse pesant concrètement sur les décisions politiques. Notre représentation en termes d'élus est émaillée sur l'ensemble du territoire mais à géométrie variable. L'on compte ainsi davantage d'élus minoritaires dans la majorité ou bien siégeant dans l'opposition que d'élus ayant la capacité de décider de l'orientation politique à mener sur un territoire. Ce n'est pas pour autant que les idées portées par notre mouvement sont marginalisées, et le travail mené au quotidien par les élus MRC en atteste. Mais comment décliner notre logiciel à l'échelon d'une commune, d'une intercommunalité, d'un département ou d'une région ? Comment faire vivre nos valeurs en actes pour qu'elles aient un impact direct sur le quotidien des citoyens ? C'est tout l'enjeu de l'ARECA.

Quelles sont les missions de l'ARECA ?

L'ARECA est d'abord un espace d'information et de coordination. Notre association a l'ambition de devenir une force de négociation au service de ses élus, un trait d'union entre les collectivités territoriales, les groupes parlementaires et les pouvoirs publics. Plus concrètement, les missions

de l'ARECA peuvent se décliner en quatre axes principaux. D'abord, il s'agit pour l'ARECA d'assurer à tous les élus une diffusion permanente de l'actualité législative, qu'elle soit locale, nationale ou européenne et leur faire remonter les prises de position défendues par le président de l'association dans les instances de concertation, surtout lorsqu'elles sont liées aux enjeux locaux. Il s'agit ensuite d'élaborer des propositions concertées contribuant à traduire le logiciel républicain du MRC dans la mise en œuvre des politiques territoriales. Les exemples ne manquent pas : loi sur la refondation de l'école, réforme territoriale, laïcité, sécurité... Le MRC a son mot à dire pour peser sur tous ces sujets et l'ARECA est le relais de ces positions. Cela implique comme troisième axe d'organiser collectivement la participation et la réaction à l'actualité politique locale, nationale et internationale afin de dégager une ligne politique claire sur les enjeux territoriaux. Enfin, l'ARECA se donne pour mission de promouvoir les initiatives locales innovantes et de partager les expériences de terrain que chaque élu est amené à mettre en place dans le cadre du mandat qu'il exerce.

Quel est le bilan de l'action de l'ARECA sur l'année 2013 et quelles suites pour 2014 ?

2013 a été une année tremplin pour l'ARECA. Il a fallu donner une nouvelle impulsion à notre association qui était inactive depuis plus de deux ans. Lorsque j'ai repris la présidence de l'association l'an passé, la priorité était de définir un nouveau cadre d'actions pour réengager une dynamique constructive. Nous avons notamment enrichi le contenu et la fréquence des formations de l'association des élus MRC, la FRE, et nous avons créé un outil collaboratif s'appuyant sur les nouveaux usages technologiques. Il s'agit d'un site intranet qui sert à la fois d'espace de ressources documentaires recensées par thématiques, et d'un outil collaboratif permettant aux élus de travailler à plusieurs sur l'élaboration de positions communes sur un texte ou de rédiger un argumentaire spécifique.

**BÉATRICE DESMARTIN, CONSEILLÈRE RÉGIONALE D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉSIDENTE DE LA FRE**



« DÉCLINER NOTRE LOGICIEL SUR DES THÉMATIQUES LOCALES »

Pourquoi avoir créé une association de formation des élus du MRC ?

Béatrice Desmartin : L'association de Formation Républicaine des Élus (FRE) a été créée pour répondre à un double besoin exprimé par les élus.

D'abord, il n'existait pas d'événement permettant aux élus du MRC de se retrouver et de partager leurs expériences. D'autre part, il était fréquemment fait état de la part des élus de leur difficulté à se positionner sur certains sujets locaux dans le cadre de leur mandat, souvent par ignorance des positions du MRC sur des sujets d'intérêt local. Notre logiciel idéologique repose sur des fondamentaux solides mais il est parfois difficile de le décliner sur des thématiques locales.

Enfin, la plupart des élus ignorent que dans l'exercice de leur mandat, ils bénéficient d'un droit à la formation et peuvent solliciter leur collectivité de rattachement pour s'inscrire à la formation de leur choix.

La création d'une association de formation propre au MRC permettait de répondre à ces deux besoins tout en bénéficiant du financement nécessaire à son fonctionnement. C'est ainsi qu'avec une poignée d'élus nous avons créé la FRE en 2009.

Comment s'organisent les sessions de formation ?

Les formations doivent avant tout répondre aux attentes des élus pour leur être utiles dans l'exercice de leur mandat. Cela implique qu'elles présentent un intérêt adapté aux différents types de mandat de nos élus : aussi bien les conseillers municipaux que les conseillers communautaires, généraux ou régionaux.

C'est ainsi par exemple que nous organisons chaque année une session de formation sur le Projet de Loi de Finances (PLF) car il a un impact majeur sur les budgets de l'ensemble de ces collectivités territoriales.

Comprendre les mécanismes qui régissent le PLF permet aux élus de construire un argumentaire politique pour défendre ou dénoncer les arbitrages qui en découlent et qui sont mis en place sur leur territoire.

Nous programmons aussi des sessions en fonction des sujets d'actualité qui appellent à une position concertée et

partagée des élus. Cette année, nous avons particulièrement travaillé sur l'acte 3 de la décentralisation en étudiant le texte de loi mais aussi en analysant les différentes prises de position des associations institutionnelles. Ce travail permet aux élus d'avoir une vision globale des enjeux et de se positionner en fonction de leur mandat.

Nous organisons également chaque année au moins une formation décentralisée pour faire découvrir aux élus les problématiques auxquelles leurs camarades sont confrontés sur leur territoire. Cette année cette formation s'est tenue en Normandie, près de Caen, autour du rôle de l' élu dans la compétence du développement économique, en s'appuyant sur le diagnostic économique de la ville de Caen.

L'an passé, cette formation s'était déroulée en Gironde sur la question du nucléaire, chère au MRC, et avait permis aux élus inscrits de visiter la centrale nucléaire de Blaye, visite suivie d'une formation sur la place du nucléaire en France.

Quels sont les objectifs de la FRE pour l'année 2014 ?

2014 sera une année particulière. Les élections municipales de mars entraîneront un renouvellement de la plupart des élus municipaux du MRC et — je le souhaite — permettront d'augmenter leur nombre. Beaucoup seront nouvellement élus et la FRE aura pour vocation de leur transmettre les bases élémentaires afin qu'ils démarrent leur mandat dans les meilleures conditions. Par ailleurs, en 2015 auront lieu les élections des conseillers départementaux. Là encore la FRE sera en soutien pour accompagner les candidats.

Pour le reste, l'enjeu de 2014 sera de poursuivre la professionnalisation engagée dans les formations proposées. Nous développerons les supports d'accompagnement aux élus et intensifierons la participation d'intervenants externes au MRC, qui livreront leur expertise indépendamment des valeurs que nous défendons. Cela permettra de construire une approche républicaine sur une base purement factuelle et non idéologique et ainsi aider les élus à se positionner.



FICHE INDIVIDUELLE D'ADHESION

2014

Renouvelez dès maintenant votre adhésion pour 2014 : le MRC a besoin de vous !

Département _____

Comité local (éventuellement) _____

participation au comité national « Jeunes »

Je soussigné(e) NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Date de naissance _____ (Pour participation éventuelle au secteur «Jeunes»)

Profession _____ Lieu professionnel _____

Syndicat _____ (pour participation éventuelle au secteur monde du travail)

Tél. fixe _____ Tél. Portable _____

Courriel _____ @ _____

Mandat(s) électif(s) éventuel(s) _____

Souhaite adhérer au MRC renouveler son adhésion au MRC

et joint un chèque de _____ € à l'ordre de l' **AFMRC**

La cotisation annuelle nationale est de 55€ minimum + cotisation libre selon revenus, ou 25€ pour les personnes au RSA, en recherche d'emploi ou étudiants.

Un reçu fiscal vous sera fourni pour vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre cotisation (ex : une adhésion d'un montant de 100€ -66% = 34€ coût réel de votre adhésion).

Les cotisations versées en espèces n'ouvrent pas le droit à réduction d'impôts.

La réduction d'impôts est plafonnée à 15 000€ par an par foyer fiscal.

Fait à _____ Le _____ Signature :

BULLETIN À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À : MRC - 3 AVENUE DE CORBERA - 75012 PARIS